

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Comité syndical du 2 février 2023

Date de convocation : 25 janvier 2023

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUX MÉTROPOLE			
ARDENTES	Titulaire	Gilles CARANTON	Excusé
	Suppléant	Jacky PINCHAULT	Présent
ARTHON	Titulaire	Pascale BAVOUZET	Excusée
	Suppléante	Nathalie JAMET	Excusée
CHÂTEAUX	Titulaire	Gil AVÉROUS	Excusé
	Suppléant	Stéphane ZECCHI	Excusé
CHÂTEAUX	Titulaire	Tony IMBERT	Excusé
	Suppléant	Denis MÉRIGOT	Présent
CHÂTEAUX	Titulaire	Michel GEORJON	Présent
	Suppléant	Roland VRILLON	
CHÂTEAUX	Titulaire	Chantal MONJOINT	Présente
	Suppléante	Catherine RUET	
CHÂTEAUX	Titulaire	Catherine DUPONT	Présente
	Suppléant	Dominique TOURRES	
COINGS	Titulaire	Martine LACOTTE	Excusée
	Suppléante	Cécile ARTACHO	Excusée
DÉOLS	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	Présent
	Suppléant	Fabien BISTON	
DIORS	Titulaire	Christian BARON	Présent
	Suppléant	Philippe DEVAULT	
ÉTRECHET	Titulaire	Jean PINIER	Présent
	Suppléante	Évelyne PETIOT	
JEU-LES-BOIS	Titulaire	Jacques BREUILLAUD	Présent
	Suppléante	Annabelle LELONG	
LE POINÇONNET	Titulaire	Jean-Michel FORT	Présent
	Suppléante	Mathilde FOUCHET	
LUANT	Titulaire	Bernard AUJEAN	Excusé
	Suppléant	Stéphane PETIT	Excusé
MÂRON	Titulaire	Éric FRESNEAU	Absent
	Suppléante	Agnès PERROT	Absente
MONTIERCHAUME	Titulaire	Christine RENAUDET	Excusée
	Suppléant	Patrick DAVID	Excusé
SAINT-MAUR	Titulaire	Ludovic RÉAU	Excusé
	Suppléant	Éric BERGOUGNAN	Excusé
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN	Titulaire	Marc BLANCHET	Absent
	Suppléant	Renaud CARBONNE	Absent

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE BRENNÉ			
ARGY	Titulaire	Bernadette VILLEMONT	Présente
	Suppléant	Patrick BOURBON	
BUZANÇAIS	Titulaire	Nicolas THOMAS	Présent
	Suppléant	Régis BLANCHET	
CHÉZELLES	Titulaire	Philippe YVON	Présent
	Suppléant	Olivier PONROY	
LA CHAPELLE ORTHEMALE	Titulaire	Bernard HUARD DE VERNEUIL	Présent
	Suppléant	Christophe MORIN	
MÉOBECCQ	Titulaire	Dany BADET	Excusé
	Suppléante	Chantale VILLIÈRE	
NEUILLAY-LES-BOIS	Titulaire	Patrice BOIRON	Excusé
	Suppléante	Françoise GUILLAUME	Présente
NIHERNE	Titulaire	Bruno MARDELLE	Excusé
	Suppléante	Séverine GAGNERON	Excusée
SAINT-GENOU	Titulaire	Patrice PERRAT	Présent
	Suppléante	Martine BOPPER	
SAINT-LACTENCIN	Titulaire	Sylvie OBOUH-FÉGUÉ	Excusée
	Suppléante	Séverine CHAUVIN	
SOUGÉ	Titulaire	Claude NIVET	Présent
	Suppléant	Dominique PERROT	Présent
VENDOEUVRES	Titulaire	Christophe VANDAELE	Excusé
	Suppléante	Ghislaine LEHR	
VILLEDIEU-SUR-INDRE	Titulaire	Xavier ELBAZ	Présent
	Suppléante	Claudine LARDEAU	

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX		
ARDENTES	Nolwenn FORTUIT	Excusée
BUZANÇAIS	Frédérique MÉRIAUDEAU	Absente
BUZANÇAIS	Régis BLANCHET	Présent
CHÂTEAUROUX 2	Jean-Yves HUGON	Absent
LEVROUX	Nadine BELLUROT	Présente
LEVROUX	Philippe MÉTIVIER	Absent
SAINT-GAULTIER	Lydie LACOU	Absente

Membres en exercice	37
Membres présents	20
Pascale BAVOUZET donne pouvoir à Luc DELLA-VALLE	1
Gil AVEROUS donne pouvoir à Michel GEORJON	1
Martine LACOTTE donne pouvoir à Chantal MONJOINT	1
Bernard AUJEAN donne pouvoir à Jean PINIER	1
Ludovic REAU donne pouvoir à Denis MERIGOT	1
Bruno MARDELLE donne pouvoir à Nicolas THOMAS	1
Membres ayant pris part aux votes	26

INVITÉS (ÉES)		
Caroline GAULTIER-PERRAT	Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne	Absente
Alexis CHOUTET	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Absent
Philippe GUILLOT	Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre	Présent
Mathilde FOUCHET	Conseil régional Centre-Val de Loire	Présente
Dominique BOUÉ	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusé
Corine JOUHANNEAU	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusée
Jeanne CHEVALLIER	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusée
Christophe AUFRÈRE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présent
Valérie DEVINEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Excusée
Élodie JOLIVEAU-VALLÉE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente
Thibault MOURIER	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présent

L'ordre du jour était le suivant :

- Point n° 1 : désignation du secrétaire de séance
- Point n° 2 : approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 5 décembre 2022
- Point n° 3 : approbation du compte de gestion 2022
- Point n° 4 : approbation du compte administratif 2022
- Point n° 5 : approbation de l'affectation du résultat 2022
- Point n° 6 : approbation du Budget Primitif 2023
- Point n° 7 : proposition d'un contrat à durée indéterminée pour le poste de chargée de mission environnement
- Point n° 8 : recrutement de la nouvelle assistante de direction - comptable
- Point n° 9 : mise à jour du tableau des effectifs des emplois
- Point n°10 : point sur le dossier de candidature pour le programme LEADER 2023-2027
- Point n°11 : point sur la programmation LEADER 2014-2022 et validation du plan de financement du poste de chargé de mission LEADER jusqu'en 2024
- Point n°12 : point sur le projet alimentaire de territoire (PAT) : appel à candidatures
- Point n°13 : questions diverses / agenda

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic RÉAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUDET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 5 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du Comité Syndical du 5 décembre 2022.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic RÉAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUNET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Compte de gestion 2022

Le chef du Service de Gestion Comptable, Monsieur Vincent LEGRIS, a fait parvenir un exemplaire du Compte de gestion 2022. Il est en tout point identique au Compte administratif 2022.

Le Compte administratif peut être consulté dans les locaux du syndicat mixte au 38, place Voltaire à Châteauroux.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- PREND ACTE du Compte de gestion 2022 qui est en tout point identique au Compte administratif 2022.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic RÉAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUDET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Approbation du compte administratif 2022

Sous la présidence de Monsieur Nicolas THOMAS en qualité de Vice-Président - Monsieur Luc DELLA-VALLE étant sorti de la séance - les membres du Comité Syndical examinent le Compte administratif 2022 :

	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement
Titres émis en 2022	388 852,89	27 400,02
Mandats émis en 2022	452 889,03	2 050,58
Résultat de clôture 2022	-64 036,14	25 349,44

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité, - APPROUVE et ADOPTE le Compte administratif 2022.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic RÉAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUDET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Approbation de l'affectation du résultat 2022

Le Comité Syndical constate le Compte Administratif 2022 et statue sur l'affectation des résultats 2022.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- AFFECTE le résultat déficitaire de fonctionnement 2022 au budget de fonctionnement 2023 soit 18 564,40 euros (compte 002),
- AFFECTE le résultat excédentaire d'investissement 2022 au budget d'investissement 2023 soit 65 877,94 euros (compte 001).

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic RÉAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUDET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Approbation du Budget Primitif 2023

Après avoir rappelé le contexte financier du syndicat mixte, Monsieur DELLA-VALLE procède à l'examen détaillé des budgets de fonctionnement et d'investissement :

Section de fonctionnement :

Chapitre/ article	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté	18 564,40
011	CHARGES A CARACTERE GENERALE	256 780,00
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES	250 560,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 510,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 400,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	28 462,81
022	Dépenses imprévues	10 712,79
	TOTAL	586 990,00

Chapitre/ article	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023
013	ATTENUATIONS DES CHARGES	1 400,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES	450,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	580 440,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 700,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
	TOTAL	586 990,00

Section d'investissement :

Chapitre/ article	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023
10	DOTATIONS FONDS ET RÉSERVES	0,00
040	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00
19	DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
020	DEPENSES IMPREVUES	15 340,75
TOTAL		94 340,75

Chapitre/ article	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023
001	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	65 877,94
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00
024	CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00
10	DOTATIONS, FONDS ET RÉSERVES	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00
19	DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0,00
040	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	28 462,81
TOTAL		94 340,75

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- APPROUVE et ADOPTE le Budget Primitif 2023.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic RÉAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUDET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Proposition d'un contrat à durée indéterminée pour le poste de chargée de mission environnement

Le contrat de travail de la chargée de mission environnement arrivera à échéance le 9 avril 2023. Celle-ci travaille au sein du Pays Castelroussin Val de l'Indre depuis bientôt 6 ans, il s'agit de sa dernière année de CDD.

La qualité du travail assuré par cet agent est à souligner, comme cela apparaît depuis son recrutement en 2017 à travers ses différents comptes rendus d'entretiens professionnels. Les missions assurées sont amenées à se poursuivre dans les prochaines années. Ainsi afin de poursuivre les actions lancées et pilotées par le Pays Castelroussin Val de l'Indre dans le domaine de l'Environnement, il a donc été envisagé de proposer un contrat à durée indéterminée à Madame Élodie JOLIVEAU-VALLÉE au terme de son CDD actuel. Le Bureau Syndical du Pays a émis un avis favorable sur cette proposition le 17 novembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- VALIDE la proposition de contrat à durée indéterminée pour le poste de chargée de mission environnement,
- AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic RÉAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUDET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Recrutement de la nouvelle assistante de direction - comptable

Suite au départ en retraite de la secrétaire-comptable du Pays Castelroussin Val de l'Indre le 31 janvier 2023, il a été lancé fin 2022 le processus en vue du recrutement d'une nouvelle assistante de direction - comptable.

Quatre candidates ont postulé sur le poste et après sélection par le jury de recrutement organisé au sein des locaux du Pays Castelroussin Val de l'Indre le 13 janvier 2023, la candidature de Madame Marielle BERKOVICZ, actuellement employée au centre social du quartier Saint Jean par la ville de Châteauroux, a été retenue. Celle-ci est actuellement contractuelle en CDI, à un niveau de grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe. Un contrat similaire au sein du Pays Castelroussin Val de l'Indre lui a été proposé. Madame Marielle BERKOVICZ a accepté le poste et des discussions sont en cours avec la ville pour fixer la date de prise de poste.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le recrutement de la nouvelle assistante de direction – comptable,
- AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic REAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUNET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Mise à jour du tableau des effectifs des emplois

Suite aux évolutions des effectifs au sein du syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre, la mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents est nécessaire :

Catégorie	Filière	Cadre d'emploi	Grade	Fonctions	Temps de travail
C	Administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe Contractuel CDI	Assistante de direction - comptable	Temps plein
C	Administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Chargée de communication	Temps plein
A	Administrative	Attaché territorial	Attaché territorial Contractuel CDI	Chargée de mission environnement	Temps plein
A	Technique	Ingénieur territorial	Ingénieur principal	Directeur et agent de développement	Temps plein

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- PREND ACTE de la mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents au sein du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic REAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUDET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Point sur le dossier de candidature pour le programme LEADER 2023-2027

Suite au dépôt par le Pays Castelroussin Val de l'Indre, avec le Pays de Valençay en Berry, d'un dossier de candidature auprès de la Région Centre-Val de Loire pour faire bénéficier le territoire du prochain programme LEADER, la région a, le 16 décembre 2022, informé les 23 territoires candidats qu'ils étaient sélectionnés.

Toutefois, le montant total des enveloppes demandées s'élève à 33 M€. La Région a indiqué dans sa réponse qu'elle s'apprête à répartir l'enveloppe disponible de 22 M€ entre les GAL (Groupes d'Action Locale) retenus, sans préciser les modalités de cette répartition. Elle prévoit d'informer les territoires courant février 2023 sur l'enveloppe qui sera attribuée.

Le Pays castelroussin Val de l'Indre, avec le Pays de Valençay en Berry, ont souhaité écrire à la région afin d'appuyer sa demande de financement LEADER à hauteur de 2 M€. Le courrier des deux Pays sollicite également la Région sur la bonification qui avait été annoncée, sans que les modalités soient précisées, pour les territoires ayant choisi de s'associer. Le courrier a été adressé à la région en date du 5 janvier 2023, une réponse est espérée rapidement.

Sans attendre et suite à la réponse favorable de la Région, les 2 Pays se sont rapprochés afin de préparer la mise en place des outils de gouvernance. Le calendrier à venir prévoit ainsi les étapes suivantes :

- avant fin janvier 2023 : saisine des EPCI et des structures privées proposées pour composer le futur comité de programmation.

Pour mémoire le dossier de candidature a retenu la composition suivante :

- Collège Privé (12 membres au moins) :
 - 6 membres issus des Conseils de Développement (3 chacun)
 - 6 représentants de structures départementales :
 - Chambre d'Agriculture de l'Indre
 - Comité départemental de randonnée pédestre
 - Ligue de l'enseignement de l'Indre
 - Fédération des chasseurs
 - Indre Nature
 - L'agence d'Attractivité de l'Indre.

Cette composition sera complétée par d'autres structures représentatives du territoire (chambre de métiers et de l'artisanat, chambre de commerce et de l'industrie...) sous réserve de leur accord. Cette liste est encore susceptible d'être amendée selon les propositions qui pourraient émerger du territoire.

- Collège Public (10 membres) :
 - Les 2 présidents de Pays
 - 4 représentants des EPCI du Pays Castelroussin Val de l'Indre
 - 4 représentants des EPCI du Pays de Valençay en Berry

- réponse de chaque instance sollicitée pour fin février / début mars 2023.

- 1^{ère} réunion du comité de programmation prévue fin mars / début avril 2023.

Cette réunion visera à préparer le règlement intérieur, celui-ci devant fixer les modalités d'organisation du futur GAL (Groupe d'Action Local). Elle visera également à fixer la composition des groupes de travail (GT) par thématiques (fiches-action) qui sont prévus au nombre de 4 :

- Développer des services à la population et contribuer à un territoire inclusif en milieu rural
- Renforcer une politique économique locale basée sur les spécificités du territoire
- Préparer le territoire aux enjeux climatiques de demain
- Coopération.

Il est prévu que chaque « GT » se composera a minima de deux élus (1 par pays), un animateur spécialisé (un des 2 animateurs de chaque Pays) et un ou deux membres des Conseils de développement des Pays. Des représentants des structures départementales pourront être associés en fonction des thématiques et de leur domaine de compétence.

Pour mémoire les « GT » auront pour mission de préparer puis de suivre les différents appels à projets prévus tout au long du programme. Des appels à candidatures seront opérés prochainement pour composer le comité de programmation (sollicitation des EPCI notamment) puis les différents groupes de travail par thématiques.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- PREND ACTE de l'avancement du dossier de candidature pour le prochain programme LEADER 2023-2027 déposé par le Pays Castelroussin Val de l'Indre avec le Pays de Valençay en Berry.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic RÉAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUDET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Point sur la programmation LEADER 2014-2022 et validation du plan de financement du poste de chargé de mission LEADER jusqu'en 2024

Lors de la précédente programmation LEADER, le GAL Castelroussin avait été doté d'une enveloppe financière au démarrage du programme de 800 000 euros pour la période 2014-2020. Après la prolongation du programme jusqu'en 2022, un avenant a permis de compléter la dotation par une enveloppe supplémentaire de 145 300 euros. En prenant en compte les derniers projets en cours de programmation, un total de 46 projets a été financé sur le territoire. La consommation globale de l'enveloppe financière devrait atteindre 99,97 %, soit un solde de 307,54 euros sur le montant global de 945 300 euros du programme.

Pour assurer la fin de la programmation 2014-2022, le GAL Castelroussin a prévu d'affecter 50% du temps du chargé de mission LEADER sur l'année 2023. Le plan de financement de ce poste avait été validé lors du précédent Comité Syndical le 5 décembre 2022.

Pour l'année 2024, le GAL a prévu de dédier 0,2 ETP à la gestion du programme LEADER 2014-2022 afin d'assurer la réalisation des objectifs prévus. Les missions pour cette année 2024 seront les suivantes :

- Accompagnement des porteurs de projets dans la réalisation des demandes de paiement
- Gestion administrative et financière pour un suivi sécurisé et conforme des fonds européens
- Evaluation de la programmation 2014-2022.

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre mettra à disposition de l'animateur LEADER les moyens nécessaires à l'exercice de ses missions.

En conséquence le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses	Montant euros TTC	FEADER - LEADER	Autofinancement Pays
Poste gestion LEADER 0,2 ETP Thibault MOURIER	8 520,48 euros	80 % 6 816,38 euros	20 % 1 704,10 euros
Total	8 520,48 euros		

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- PREND ACTE du bilan de la programmation LEADER 2014-2022,
- APPROUVE le plan de financement du poste (0,2 ETP) de l'animation LEADER pour l'année 2024,
- AUTORISE le Président à solliciter le FEADER sur la mesure 19.4 (fiche action 7) du programme LEADER à hauteur de 80 % soit 6 816,38 euros.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 2 février 2023

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-trois, le jeudi 2 février à 18 heures à Sougé, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 25 janvier deux mil vingt-trois. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 20 membres présents votants plus 6 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE (pouvoir de Pascale BAVOUZET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVEROUS), Françoise GUILLAUME, Bernard HUARD de VERNEUIL, Denis MERIGOT (pouvoir de Ludovic REAU), Chantal MONJOINT (pouvoir de Martine LACOTTE), Claude NIVET (et son suppléant Dominique PERROT), Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT, Jean PINIER (pouvoir de Bernard AUJEAN), Nicolas THOMAS (pouvoir de Bruno MARDELLE), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET, Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Nolwenn FORTUIT, Tony IMBERT, Martine LACOTTE (et sa suppléante Cécile ARTACHO), Bruno MARDELLE (et sa suppléante Séverine GAGNERON), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ, Ludovic RÉAU (et son suppléant Éric BERGOUGNAN), Christine RENAUDET (et son suppléant Patrick DAVID), Christophe VANDAELE

Absents : Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Éric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU, Frédérique MÉRIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER.

Point sur le projet alimentaire de territoire (PAT) : appel à candidatures

L'historique de l'implication du Pays Castelroussin Val de l'Indre sur les questions de relocalisation de l'alimentation date de plus d'une dizaine d'année. Dans la continuité, la candidature du Pays a été retenue en 2021 au volet B de la mesure 13 du Plan de Relance et a été labellisé « PAT en émergence ». Le Pays a fait le choix de dédier un demi ETP à l'animation de son PAT. Ce dernier a été financé en 2021 et en 2022 par le CRST, le programme LEADER et la DRAAF (plan de relance).

Le Pays Castelroussin se positionne comme coordinateur des démarches existantes en favorisant la mise en réseau des acteurs (collectivités, associations, Chambre d'agriculture, producteurs, consommateurs, etc.). Ainsi, la gouvernance conçue dans la candidature PAT est bâtie comme suit :

- Le groupe alimentation

Le premier organe créé et moteur des prémices du PAT est le groupe alimentation, l'organe politique. Il réunit 6 élus volontaires et intéressés par la thématique de l'alimentation.

- Le CLAP : Conseil Local de l'alimentation de Proximité

Cet organe consultatif a vocation à rassembler l'ensemble des acteurs de l'alimentation pour favoriser les échanges, la rencontre et les expériences. Cet organe s'ouvre aux acteurs de la société civile : associations, collectifs citoyens, chambres consulaires, syndicats, producteurs,...

Des groupes de travail thématiques seront créés pour chacune des actions du PAT Castelroussin à l'issu du prochain CLAP prévu début 2023.

- Le COPIL : Comité de Pilotage

Le COPIL est l'organe décisionnel du PAT. Après une réunion initiale en 2019, une nouvelle réunion du COPIL s'est tenue au cours du deuxième trimestre 2022. Cette réunion avait permis de valider le principe de l'organisation d'une réunion du CLAP, qu'il s'agit maintenant de préparer afin d'avancer de manière opérationnelle sur la base du plan d'actions validé en 2022 qui s'articule, pour mémoire, autour des enjeux suivants :

- En faveur de l'agriculture et des circuits courts ;
- En faveur de la commercialisation de produits locaux en circuits courts ;
- En faveur de la restauration collective et la mise en conformité suite à la loi Egalim ;
- En faveur de l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

Le calendrier présenté lors de la réunion du Bureau Syndical le 19 janvier 2023 a prévu de fixer une prochaine réunion du CLAP en mars-avril 2023 (date à déterminer prochainement).

Auparavant et afin d'arrêter l'ordre du jour du prochain CLAP et les actions sur lesquelles travailler prioritairement, il est proposé de réunir prochainement les élus du groupe alimentation. Pour mémoire les élus qui composaient ce groupe à l'origine, en 2021, étaient les suivants : Pascale BAVOUZET, Régis BLANCHET, Michel GEORJON, Martine LACOTTE, Jean-Pierre LEMIERE et Christophe VANDAELE. Le départ de M. LEMIERE notamment justifie de revoir aujourd'hui la composition de ce groupe alimentation.

Il est donc fait un appel à candidatures auprès des élus du Comité Syndical afin d'actualiser et compléter le groupe alimentation en charge d'élaborer et piloter la stratégie et la mise en œuvre du projet alimentaire de territoire (PAT) du pays Castelroussin Val de l'Indre.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- PREND ACTE de l'avancement du projet alimentaire de territoire (PAT) et de l'appel à candidatures.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Jean PINIER

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE